



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2502

Approbation d'une convention de coédition entre la Ville de Lyon / Archives municipales et le Conseil Départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon / Archives départementales et métropolitaines, pour la publication d'un livret à destination des enseignants -
Approbation d'un contrat de cession de droits d'exploitation

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2502 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COEDITION ENTRE LA VILLE DE LYON / ARCHIVES MUNICIPALES ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON / ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET METROPOLITAINES, POUR LA PUBLICATION D'UN LIVRET A DESTINATION DES ENSEIGNANTS - APPROBATION D'UN CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'EXPLOITATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Archives municipales de Lyon et les Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon sont des lieux de référence pour la collecte, la conservation et la valorisation de la mémoire du territoire. Elles s'engagent depuis déjà plusieurs années dans de nombreux projets en direction des scolaires à travers une offre pédagogique large, des dispositifs d'éducation au patrimoine mais aussi à travers des formations à destination des enseignants et des publications à vocation pédagogique.

Les Archives municipales de Lyon et les Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon collaborent depuis plusieurs années à divers niveaux. Concernant l'action pédagogique et culturelle, les deux structures animent conjointement des formations à destination des enseignants du premier et du second degré. Les deux services collaborent également à des animations à destinations des scolaires. C'est dans ce contexte là et en lien avec la réforme des programmes scolaires de l'Education nationale et la mise en place de l'enseignement moral et civique à la rentrée 2015 qu'ils ont souhaité renforcer leur collaboration en réalisant conjointement et en partenariat avec des enseignants une publication pédagogique autour de la thématique de la citoyenneté.

L'objectif de cette publication est :

- de proposer une approche locale des questions liées à la citoyenneté (démocratie, engagement citoyen ...) à partir d'une sélection de documents sources largement méconnus ;
- de mettre en avant des pistes d'exploitation pédagogiques ;
- de montrer la richesse du partenariat entre enseignement et établissements culturels.

Les apports de la Ville de Lyon - Archives Municipales dans le cadre de la coédition de cet ouvrage comprendront :

- la réalisation d'une partie des textes ;
- la sélection de documents sources ;
- le graphisme du livret ;
- la cession des droits d'auteur.

Les apports de la Métropole de Lyon et du Conseil Départemental du Rhône - Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon comprendront :

- la réalisation d'une partie des textes ;
- la sélection de documents sources ;
- l'impression du livret.

La conception, la structure de l'ouvrage seront coréalisées par la Ville de Lyon - Archives municipales, la Métropole de Lyon et le Conseil Départemental du Rhône - Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon. Les iconographies et les documents source seront fournis également par les deux parties puisqu'issus de leurs fonds.

Le budget total de l'opération s'élève à 8 000 € La Ville de Lyon / Archives municipales s'engagent à financer le graphisme du livret à hauteur de 4 000 euros. La Métropole de Lyon et le Conseil Départemental du Rhône - Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon s'engagent à financer l'impression du livret à hauteur de 4 000 €

La réalisation de cet ouvrage nécessite l'écriture de textes par différents auteurs et la reproduction de documents issus des fonds d'archives, libres de droits (plans, affiches...). Les auteurs concernés sont : Cécile Lonjon-Guiloiné (Archives Municipales de Lyon), Michel Gablin (Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon), Jérôme Cruizat, Dominique Martinez-Maréchal, enseignants.

Le contrat type de cession de droits, joint au rapport, formalise les conditions dans lesquelles les auteurs cèdent à la Ville de Lyon – Archives Municipales, à titre gratuit, les droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale sur les textes rédigés.

Vu ladite convention ;

Vu ledit contrat :

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- La convention de coédition susvisée, établie entre la Ville de Lyon pour les Archives municipales et la Métropole de Lyon et le Conseil Général du Rhône pour les Archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon est approuvée.

2- Le contrat type de cession de droits d'exploitation des textes susvisé, établi entre la Ville de Lyon / Archives municipales et les titulaires des droits, est approuvé.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense correspondante sera prélevée au budget de l'exercice en cours, sur le programme CULTUAR, actions pédagogiques et exposition / ligne PEDAGAR, actions pédagogiques.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN